



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 20 octobre 2016 — N° 198**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Reid (Orford) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Nil Laforest et Denis Blouin, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

---

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Productions du Raccourci inc., lauréate du Prix du mérite en interprétation communautaire.

---

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter les responsables du projet Enseigner le Kamouraska, lauréats du prix Leadership municipal.

---

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Poitras, ex-président-directeur général de La Société Vie, Intégration, Apprentissage pour handicapés VIA inc.

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Journée de sensibilisation au diabète.

**20 octobre 2016**

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud–Plateau–Mont-Royal pour son travail et pour la production d’un document le relatant.

\_\_\_\_\_

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Corporation de développement communautaire de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé inc.

\_\_\_\_\_

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de féliciter la Coopérative de solidarité en soutien à domicile de la Municipalité régionale de comté de L’Assomption pour l’obtention d’un certificat méritoire.

\_\_\_\_\_

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale sur la justice participative.

\_\_\_\_\_

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de féliciter M. Denis Lévesque pour son intronisation au Temple de la renommée du baseball québécois RDS.

\_\_\_\_\_

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 heures.

20 octobre 2016

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 114 Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 114.

### **Dépôts de documents**

M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport concernant l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

(Dépôt n° 2661-20161020)

---

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport sur l'application de la loi constitutive de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

(Dépôt n° 2662-20161020)

20 octobre 2016

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 septembre 2016 par M. LeBel (Rimouski) concernant la mise en marché de la production acéricole au Québec et la révision des recommandations du Rapport Gagné;

(Dépôt n° 2663-20161020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 septembre 2016 par M. Caire (La Peltrie) concernant l'opposition à un règlement visant l'installation obligatoire de bornes de recharge pour les véhicules électriques;

(Dépôt n° 2664-20161020)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 21 et 22 septembre 2016 par M. Rochon (Richelieu) concernant une modification du nom du pont de l'autoroute 30 à Sorel-Tracy;

(Dépôt n° 2665-20161020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 septembre 2016 par M. Khadir (Mercier) concernant la création d'une commission de consultation sur le racisme systémique;

(Dépôt n° 2666-20161020)

La réponse à la question écrite n° 191 concernant le respect des engagements du gouvernement du Québec à l'endroit de quelque 1 300 propriétaires riverains touchés par la Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 septembre 2016 par M. Turcotte (Saint-Jean).

(Dépôt n° 2667-20161020)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Habel (Sainte-Rose), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 19 octobre 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2668-20161020)

**20 octobre 2016**

---

M. Iracà (Papineau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 19 octobre 2016, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2669-20161020)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean), au nom de Mme Lamarre (Taillon), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 673 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la fermeture de l'Unité interne de santé mentale du Centre hospitalier de La Sarre.

(Dépôt n° 2670-20161020)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient les votes reportés, le 19 octobre 2016, sur la motion proposée par M. Gaudreault (Jonquière) et sur la motion d'amendement proposée par M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle.

20 octobre 2016

---

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du député de Jonquière soit amendée de la manière suivante :

Au deuxième alinéa, remplacer le mot « ressource » par les mots « éloignée des grands centres urbains »;

Au troisième alinéa, remplacer les mots « cinq représentants des régions du Québec, dont deux de la région de la Capitale-Nationale » par les mots « une représentation appropriée des régions du Québec dont celle de la Capitale-Nationale ».

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 243 en annexe)

Pour : **44** Contre : **64** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Gaudreault (Jonquière).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il mette immédiatement un cran d'arrêt à toute mesure de centralisation de ses services qui nuit aux régions du Québec;

QU'elle demande au gouvernement de nommer à la fonction de ministre des Régions et de ministre du Développement régional un député provenant d'une région ressource du Québec;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de modifier la composition de son comité consultatif sur l'économie et l'innovation afin qu'il comprenne cinq représentants des régions du Québec, dont deux de la région de la Capitale-Nationale.

20 octobre 2016

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 244 en annexe)

Pour : **44** Contre : **64** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Samson (Iberville), conjointement avec M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, Mme Ouellet (Vachon) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec et au ministre de la Culture et des Communications de reconnaître l'improvisation comme un courant artistique emblématique de la culture québécoise, une forme d'expression unique et une discipline artistique à part entière;

QU'elle exige que cette reconnaissance soit inscrite dans la nouvelle politique culturelle du Québec afin de faciliter son financement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Charette (Deux-Montagnes) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse officiellement que le 15 janvier de chaque année soit désigné la Journée nationale du vivre-ensemble;

20 octobre 2016

---

QU'elle exprime à cette occasion sa détermination à créer les conditions propices, au Québec comme à l'étranger, à une plus grande acceptation de la différence et de la diversité, dans un esprit d'ouverture à l'autre;

QU'elle souligne l'importance de travailler ensemble à lutter contre la radicalisation menant à la violence;

QU'enfin, elle marque cette Journée nationale en commémoration des vies ayant été perdues notamment à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Ottawa, à Jakarta et à Ouagadougou.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Villeneuve (Berthier) présente une motion concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Jean (Chicoutimi) et Mme Roy (Montarville), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de la prévention et de la sensibilisation afin de lutter efficacement contre le sexisme et la culture du viol;

QUE les membres de l'Assemblée nationale exigent que soit rendue publique, dans les meilleurs délais, la stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles.

**20 octobre 2016**

---

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 245 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

20 octobre 2016

---

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition; puis afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats d'initiative.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 29 septembre 2016, adressée à Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et présidente de la Commission de l'administration publique, par M. Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières et vice-président de la Commission de l'administration publique, et par les députés ministériels membres de la Commission de l'administration publique : M. Guy Ouellette, député de Chomedey, M. André Drolet, député de Jean-Lesage, M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, M. Raymond Bernier, député de Montmorency, M. Pierre Reid, député d'Orford, et M. Pierre Giguère, député de Saint-Maurice, concernant sa demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège.

(Dépôt n° 2671-20161020)

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 28 octobre 2016, M. Turcotte (Saint-Jean) s'adressera à M. Lessard, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'abandon de la région du Centre-du-Québec par le gouvernement libéral ».

**20 octobre 2016**

---

**AFFAIRES DU JOUR**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 25 octobre 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 11 h 41, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 25 octobre 2016, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

20 octobre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle :

(Vote n° 243)

POUR - 44

Bergeron (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	LeBel (PQ)	(Lévis)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	Legault (CAQ)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
David (IND)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)
(Gouin)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
(Jonquière)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)	
Jean (PQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (IND)	(Montarville)	
Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Samson (CAQ)	
	(Vachon)		

CONTRE - 64

Anglade (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

**20 octobre 2016**

---

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière) :

**(Vote n° 244)**

*(Identique au vote n° 243)*

20 octobre 2016

Sur la motion de Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Jean (Chicoutimi) et Mme Roy (Montarville) :

(Vote n° 245)

**POUR - 106**

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Maltais (PQ)	Samson (CAQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marceau (PQ)	Sauvé (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Sherbrooke)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
Couillard (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)	
Cousineau (PQ)	Legault (CAQ)	Rochon (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
David (IND)	Lelièvre (PQ)	Rousselle (PLQ)	
(Gouin)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	
David (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)	
(Outremont)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	